

**LA MAIRE DE LA COMMUNE DE LA WANTZENAU**

**VU** le Code Général des Collectivités Locales et notamment ses articles L 2542-1 et suivants et L 2213-1 et suivants,

**VU** la loi du 2 mars 1982 portant décentralisation,

**VU** le Code de la Route et notamment les articles L.411-1 et R.411-21-1,

**VU** la demande de Monsieur NERET Frédéric, représentant de l'entreprise Nacelle 2000 du 16/09/2025,

**CONSIDERANT** la demande par laquelle Monsieur NERET Frédéric, représentant de l'entreprise Nacelle 2000 sise 8, rue Georges Baruch à ROSHEIM (67560) sollicite l'autorisation de procéder au stationnement d'une nacelle dans le cadre de travaux sur l'antenne téléphonique SFR située au bord du chemin rural dénommé « Viehweg » à La Wantzenau (67610).

**Arrêté**

**Article 1:** Monsieur NERET Frédéric, représentant de l'entreprise Nacelle 2000 sise 8, rue Georges Baruch à ROSHEIM (67560) est autorisé à procéder au stationnement d'une nacelle dans le cadre de travaux sur l'antenne téléphonique SFR située au bord du chemin rural dénommé « Viehweg » à La Wantzenau (67610).

**Article 2:** La voie publique ne pourra être occupée que conformément aux dispositions suivantes :  
**Le 3 octobre 2025 pour une durée d'un (1) jour**, et seulement au droit de la propriété du bénéficiaire de l'autorisation.

**Article 3:** Les aménagements ne devront pas faire obstacle à l'écoulement des eaux et au libre accès des propriétés riveraines. Les éléments du domaine public communal ne devront faire l'objet d'aucune dégradation.

**Article 4:** Les travaux ne pourront débuter qu'à la date du **3 octobre 2025 et devront être achevés impérativement sous un (1) jour**.  
L'inexécution des travaux dans le cadre des délais prescrits conduira le bénéficiaire à déposer une nouvelle demande.

**Article 5:** Dès l'achèvement des travaux, le permissionnaire devra enlever les débris, nettoyer et remettre en état à ses frais les dommages résultant de son intervention. En cas de travaux présentant un caractère de dangerosité pour la circulation ou les usagers du domaine public, les opérations de réhabilitation seront opérées sous le contrôle des services techniques.

**Article 6:** La présente autorisation est précaire et révoquée. Elle pourra faire l'objet d'une mesure de retrait en cas d'urgence, pour préserver l'intérêt du domaine public ou en vue de la réalisation de travaux publics, sans qu'aucun droit à indemnité ne soit reconnu au profit du bénéficiaire de la présente autorisation.



**Article 7:** La présente autorisation ne dispense pas son bénéficiaire de se conformer aux dispositions édictées par le Code de l'urbanisme.

**Article 8:** Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de STRASBOURG (67000) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 9:** Le présent arrêté sera notifié à NERET Frédéric, représentant de l'entreprise Nacelle 2000 sise 8, rue Georges Baruch à ROSHEIM (67560).

Copie de la présente sera adressée à :

- M. le Commandant le Groupement de Gendarmerie du Bas-Rhin,
- Mme. la Présidente de l'Eurométropole,
- M. le Chef de Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau,
- M. le Colonel du Corps des Sapeurs-Pompiers Professionnels de l'Eurométropole,
- Aux archives à la Mairie.

Fait le 19 SEP. 2025

La Maire,  
Michèle KANNENGIESER



Pour le Maire,  
l'adjoint délégué  
**Camille MEYER**



**Le demandeur**    Particulier     service public     maître d'oeuvre ou conducteur d'opération     entreprise

Nom : Nacelle 2000    Prénom : .....

Dénomination : SARL    Représenté par : NERET Frédéric

Adresse Numéro : 8    Extension : .....    Nom de la voie : rue du maire Georges Baruch

Code postal 6 7 5 6 0    Localité : ROSHEIM    Pays : France

Téléphone 0 6 8 7 3 5 0 2 2 3    Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....

Courriel : .....info.....@nacelle2000.fr

*Si le bénéficiaire est différent du demandeur*

Nom : .....    Prénom : .....

Adresse Numéro : .....    Extension : .....    Nom de la voie : .....

Code postal .....    Localité : .....    Pays : .....

Téléphone .....    Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....

Courriel : .....@.....

**Localisation du site concerné par la demande**

Voie concernée : Autoroute n° .....    Route nationale n° .....    Route départementale n° .....    Voie communale n° .....

Hors agglomération     En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....     Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....

Adresse Numéro : .....    Extension : .....    Nom de la voie : Pylône point GPS suivant: 48.6619,7.8158

Route entre la M301 et la route de Strasbourg

Code postal 6 7 5 1 9    Localité : La Wantzenau

Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : .....

Référence cadastrale : Section(s) : 0177    Parcelle(s) : .....    Lieu-dit : .....

**Nature et date des travaux**

Pose de compteur / branchement aux réseaux  <sup>(1)</sup>

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	..... mètres	..... mètres	..... mètres

Dépôt ou Stationnement  <sup>(2)</sup>    Saillie ou Surplomb  <sup>(2)</sup>    Aménagement d'accès  <sup>(2)</sup>    Ouvrages divers  <sup>(1)</sup>

Station service     Renouvellement     Création

Autres  Travaux sur les antennes téléphoniques SFR situées sur le pylône

Date prévue de début d'application 0 3 1 0 2 0 2 5    Durée d'application (en jours calendaires) : 1

**Nota :** Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

<sup>(1)</sup> Compléter le cadre ouvrages divers    <sup>(2)</sup> compléter le cadre correspondant



**Dépôt ou stationnement** <sup>(2)</sup>

Demande initiale  Prolongation  référence du permis de stationnement : .....

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux  Benne  Grue  Etalage   
 Echafaudage  Mobilier urbain  Terrasses de café  Vente le long de la voie ou sur aire de service   
 Autres (à préciser)  : ...Stationnement d'une nacelle sur la partie en herbe à proximité du pylône.....

**Saillie ou surplomb** <sup>(2)</sup>

Largeur : de la voie \_\_\_\_\_ mètres de la saillie \_\_\_\_\_ mètres  
 des trottoirs \_\_\_\_\_ mètres Hauteur sous saillie \_\_\_\_\_ mètres

**Aménagement d'accès** <sup>(2)</sup>

Avec franchissement de fossé  : Diamètre du tuyau \_\_\_\_\_ millimètre Longueur \_\_\_\_\_ mètres  
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée \_\_\_\_\_ mètres Nature du tuyau : .....

Sans franchissement de fossé  Largeur de l'aménagement \_\_\_\_\_ mètres

**Ouvrages divers** <sup>(1)</sup>

Travaux sur ouvrages existants  Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :  
 Eau potable  Eaux pluviales  GDF  Opérateurs réseaux   
 Eaux usées  EDF  Autres (à préciser)  : .....

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale	_____ mètres	_____ mètres
Tranchée transversale	_____ mètres	_____ mètres
Fonçage	_____ mètres	_____ mètres

Aménagement de surface ou aménagement :  
 Stationnement  Arrêt bus  Passage supérieur ou inférieur  Équipements de la route   
 Autres (à préciser)  : .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande  
 Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000<sup>ème</sup>  <sup>(3)</sup> Photos

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb  
 Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50<sup>ème</sup>

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine  
 Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>  Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50<sup>ème</sup>   
 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50<sup>ème</sup>

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 1 6 0 9 2 0 2 5 Rosheim  
 Nom : NERET Prénom : Frédéric Qualité : Gérant

(3) Extrait cadastral ou équivalent



La Wantzenau

Nacelle



